

L'alizé



Rentrée scolaire 2018-2019

Septembre 2018

Bonjour à toutes et à tous!

C'est sous le thème « **Mission, agent secret** » que l'école Les Jeunes Découvreurs amorcera cette année scolaire avec comme valeurs, le respect, la collaboration et dans le plaisir pour tous les élèves! Ainsi, nous souhaitons que l'année scolaire 2018-2019 crée chez tous nos élèves, un sentiment d'appartenance pour la réussite éducative et soyez assurés que tout le personnel de l'école a à cœur cette réussite et vise l'excellence!

L'Alizé que vous recevez aujourd'hui se veut un bulletin d'information destiné aux familles que vous pourrez lire dès les premiers jours de chaque mois par courriel ou en visitant le site de l'école à l'adresse lesjeunesdecouvreurs@csp.qc.ca. Dans l'Alizé, vous y trouverez des dates importantes, des activités prévues dans le mois et des informations sur ce qui se vit dans l'école.

Notre équipe dynamique est engagée et prête à offrir à vos enfants une belle année scolaire remplie de projets et d'activités d'apprentissage. Elle les encouragera à devenir les artisans de leur réussite tout en les soutenant dans leur cheminement scolaire.

Nous tenons également à souligner votre apport important dans la réussite de nos élèves, vos enfants, et apprécions votre soutien, votre collaboration et implication. Pour élever un enfant, ça prend un village et tous ensemble nous serons plus efficaces pour accompagner nos jeunes dans la vie scolaire.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire 2018 – 2019.

Bonne lecture!

HORAIRE

Préscolaire : 8 h 20 à 11 h 30 et 13 h 10 à 14 h 52
Primaire : 8 h 20 à 11 h 45 et 13 h 10 à 15 h 35
Service de garde : 7 h à 18 h

POUR NOUS JOINDRE

Notez que vous devez ne retenir qu'un seul numéro de téléphone :

Administration de l'école et absence poste 0
Service de garde poste 6

450 655-7892

QUELQUES DATES IMPORTANTES

PREMIÈRE SOIRÉE PARENTS-ENSEIGNANTS

Veuillez noter les dates des rencontres avec les enseignants :

- * **Le PRÉSCOLAIRE : le mercredi 26 septembre 19H**
dans la classe, réunion avec l'enseignante de votre enfant.
- * **Les 1^{ère} année : le mercredi 29 août à 18h30** dans les classes.
- * **Les 2^e année à 6^e année et les GROUPES 975-976 : le mardi 11 septembre**
18 h 30 : dans le gymnase, présentation des enseignants spécialistes (anglais, art dramatique et éducation physique) et de la technicienne du service de garde.
19 h à 20 h : dans la classe, réunion avec l'enseignante de votre enfant.



Le mardi 11 septembre, à 20 h 15, au gymnase « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS »

Le mardi 11 septembre est une date importante à retenir puisque nous tiendrons l'assemblée générale des parents à 20 h15 au gymnase de l'école. À cette occasion, madame Isabelle Palardy, présidente du conseil d'établissement, présentera le bilan des activités de l'année 2017-2018. Nous procéderons ensuite à l'élection des membres du CÉ pour l'année 2018-2019. Nous vous rappelons que dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement exerce des fonctions et des pouvoirs importants pour l'école. La participation de parents de nos élèves à l'élaboration de certaines décisions est pour nous la preuve d'une étroite collaboration de l'école et de son milieu.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

LE VENDREDI 21 SEPTEMBRE est une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Seuls les élèves inscrits au service de garde lors de cette journée pourront se prévaloir de ce service.

LE LUNDI 1ER OCTOBRE, journée d'élections provinciales est aussi une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Seuls les élèves inscrits au service de garde lors de cette journée pourront se prévaloir de ce service.

PHOTO SCOLAIRE

Veuillez noter les dates des photos scolaires :

LES 24 ET 28 SEPTEMBRE POUR TOUS LES ÉLÈVES

L'horaire exact suivra par courriel sous peu. Comme l'an passé, Monsieur Yan Lasalle est le photographe retenu par les membres du conseil d'établissement. Les photos étant prises à l'extérieur, merci de prévoir une tenue vestimentaire adéquate selon la température.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CAISSE SCOLAIRE

La caisse scolaire est de retour. Prière de lire le document explicatif remis par la Caisse Populaire Desjardins remis en classe.

SERVICE DE SANTÉ

Ce service sera assuré par Madame Marilynne Gemme, infirmière du CSSS. Elle sera présente à l'école les jeudis. En plus d'assumer un rôle préventif, l'infirmière voit à fournir un environnement sécuritaire aux élèves présentant des problèmes de santé ou ayant certains handicaps.

Au cours de l'année scolaire, afin de nous aider à intervenir de façon adéquate auprès de votre enfant, nous vous demandons d'aviser l'école de tout changement à l'état de santé de celui-ci.

MESSAGE DE L'INFIRMIÈRE – POUX

LA RENTRÉE SCOLAIRE, C'EST AUSSI POUR LES POUX!

Chaque année, dans toutes les régions du Québec, des milliers d'enfants se mettent à se gratter rageusement derrière la tête et les oreilles. Cela n'est que la pointe de l'iceberg! C'est le signe que les poux sont de retour. Nous devons être prêts à les débusquer pour contrôler prolifération et leur transmission.

Brochure d'information

Vous trouverez ci-joint une brochure contenant des conseils et des renseignements pratiques sur la pédiculose du cuir chevelu; on y aborde notamment les procédures de traitement. Conservez-le précieusement pendant toute l'année scolaire (suggestion : mettez-le sur le réfrigérateur ou avec le carnet de vaccination).

L'examen de la tête

Procurez-vous un peigne fin (peigne conçu spécialement contre les poux, vendu à coût minime à votre pharmacie) et prenez l'habitude d'examiner la tête de votre enfant chaque semaine. Cela permettra de reconnaître et de traiter rapidement les enfants atteints ainsi que de limiter la contagion dans votre famille et à l'école. Pendant l'année scolaire, il se peut que la tête de votre enfant soit examinée par l'infirmière scolaire ou par une autre personne mandatée par l'école.

Encore des lettres...

Vous recevrez peut-être, durant l'année scolaire, une ou des lettres vous avisant que votre enfant ou un autre élève a des poux de tête. Prenez soin de suivre les recommandations qui vous seront adressées et qui seront

L'alizé



adaptées à chaque situation. La collaboration des parents est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête.

Merci de l'attention que vous prêterez à notre message.
La direction et l'infirmière de votre école.

LA VACCINATION

Le jeudi 25 octobre 2018 en AM et le jeudi 25 avril 2019.

ASSURANCE ACCIDENT ÉCOLIER (ASSURANCE-SCOLAIRE)

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. La commission scolaire détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.

FACEBOOK ET LA PRISE DE PHOTOS PAR LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS À L'ÉCOLE

Au cours de l'année, plusieurs sorties ou activités sociales sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la *Charte des droits et libertés* garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

DOCUMENTS IMPORTANTS DE LA RENTRÉE

Vous avez reçu des documents importants. Il est essentiel d'en prendre connaissance et de les retourner à l'école, le plus tôt possible, complétés et signés, s'il y a lieu. Voici la liste des documents reçus :

- * Agenda
- * Code de vie
- * Parent bénévole
- * Fiche santé
- * Autorisation d'utiliser pour diffusion des informations personnelles
- * Collations permises
- * Calendrier des journées pédagogiques

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

MESSAGE DU CÉ – 11 SEPTEMBRE 2018 Impliquez-vous au CÉ !

Le conseil d'établissement (CÉ) c'est...

- * une équipe constituée de parents, d'enseignants, de la direction, d'un membre de la communauté et de la technicienne du service de garde
- * dix(10) rencontres par an d'une durée d'environ deux heures (2h)
- * une offre de défrayer vos frais de gardiennage pour assister aux rencontres
- * une implication concrète de votre part dans les décisions de l'école
- * être pleinement informé de la vie quotidienne de votre enfant
- * beaucoup de plaisir avec une belle équipe dynamique

Pouvoirs du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un organisme décisionnel indispensable à chaque école. Ses pouvoirs sont les suivants.

Le CÉ adopte :

- * le budget de fonctionnement de l'école
- * le projet éducatif
- * le rapport annuel
- * le budget de fonctionnement du CÉ;

L'alizé



Le CÉ approuve :

- * la politique d'encadrement des élèves
- * les règles de conduite et de sécurité
- * les modalités d'application du régime pédagogique
- * le temps alloué à chaque matière
- * la programmation des activités éducatives.

Le CÉ donne un avis sur :

- * toute question que la Commission scolaire est tenue de lui soumettre ;
- * toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école ;
- * tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par la Commission scolaire.

Le CÉ est consulté sur:

- * les critères de sélection de la direction d'école ;
- * les choix des manuels scolaires et sur le matériel didactique ;
- * les besoins de l'école en biens et services ainsi que les locaux et d'amélioration, d'aménagement, etc.

Si vous êtes intéressés à vous impliquer au sein du conseil d'établissement, je vous invite à l'assemblée générale qui se tiendra le mardi 11 septembre prochain dès 20h15 au gymnase de l'école. **Trois postes de parents sont en élection** pour un mandat de deux ans et **un poste** pour un mandat d'un an.

Au plaisir de vous y rencontrer,
Bonne année scolaire !
Isabelle Palardy, Présidente du conseil d'établissement

TRANSPORT

Transport et places disponibles

Ce service est organisé par la Commission scolaire. Si vous voulez vous prévaloir de ce privilège, il faut compléter le formulaire « Demande de transport scolaire en place disponible » avant le jeudi 20 septembre 2018. Ce formulaire est disponible au secrétariat de l'école. Suite à votre demande, veuillez prendre note que vous serez informés au cours du mois d'octobre si cette demande est acceptée. La préférence est toujours accordée aux élèves du premier cycle.

Rendez-vous sur le site Web pour les infos de la rentrée

Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de la commission scolaire en cliquant sur <http://csp.ca/> Vous y trouverez l'Info-rentrée 2018-2019 soit des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

RAPPELS IMPORTANTS

TENUE VESTIMENTAIRE

Lorsque l'élève vient à l'école, il doit porter des vêtements propres, décents, confortables et appropriés en toutes saisons et occasions, sans message de violence (se référer à l'agenda scolaire).

De plus, le chandail doit couvrir l'épaule et l'abdomen. La longueur minimale permise du bermuda ou de la jupe est à mi-cuisse.

POLITIQUE RELATIVE À UNE SAINTE ALIMENTATION ET À UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Le milieu scolaire se doit d'être un modèle pour les élèves. À cet effet, les écoles doivent se conformer aux trois orientations proposées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur en matière de saine alimentation (MEES).

- Orientation 1 Offrir une alimentation variée et privilégier les aliments de bonne valeur nutritive
- Orientation 2 Éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire
- Orientation 3 Offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas

L'alizé



Nous vous rappelons qu'à l'école, les collations santé suivantes sont fortement suggérées : **fruits, légumes et produits laitiers**. Comme nous pensons aux enfants sévèrement allergiques à l'école, **les arachides et toutes collations pouvant en contenir sont à éviter (se référer à l'agenda scolaire)**.

OBJETS PERDUS

Nous regroupons les objets et vêtements perdus à l'entrée du 1^{er} cycle. Les élèves sont informés régulièrement de l'importance d'aller vérifier si leur objet perdu s'y trouve. Malgré cela, plusieurs vêtements et objets s'accumulent. Afin de faciliter leur récupération, nous vous demandons **d'identifier les effets personnels de vos enfants**. Vous pouvez aussi venir jeter un coup d'œil dans le bac des objets perdus après avoir obtenu l'autorisation de la secrétaire ou de la personne responsable de l'accueil au service de garde. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

SORTIE DES ÉLÈVES LE MIDI

Si votre enfant dîne chaque jour à la maison, nous vous remercions de lui donner un point de rencontre à l'extérieur de l'école afin d'éviter l'engorgement de l'entrée principale.

STATIONNEMENT INTERDIT

Nous vous informons qu'il est **interdit** de stationner dans l'espace réservé aux autobus et aux berlines dans la rue Jacques-Cartier. Il en va de même pour le stationnement de la rue Étienne-Brulé, lequel est réservé aux employés seulement. Nous vous remercions de respecter la signalisation et la vitesse permise aux abords de l'école. Il en va de la sécurité de tous nos élèves.

ABSENCE ET RETARD

Comme les années précédentes, nous vous demandons d'aviser le **secrétariat** de l'école **EN TOUT TEMPS** par courriel lesjeunesdecouvreurs@csp.qc.ca ou par téléphone [450-655-7892](tel:450-655-7892), **poste 0**, de toute absence ou retard de votre enfant, et ce, **avant 8 h 20 le matin**. Il est important de préciser le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence. Merci d'aviser également le service de garde, au poste 6, s'il y a lieu.

RÈGLES DANS LA COUR D'ÉCOLE

La surveillance dans la cour est une grande responsabilité. La sécurité de nos élèves nous tient à cœur. Pour continuer de mener à bien cette tâche, nous avons besoin de votre collaboration. D'abord, nous vous demandons **de ne pas rester dans la cour le matin lorsque vous venez conduire vos enfants**. Les intervenants ne peuvent connaître tous les parents et cela crée un inconfort et un risque qu'un inconnu se glisse parmi les adultes présents dans la cour. **Nous vous demandons également de ne pas venir dans la cour avec vos animaux de compagnie**. Cette demande n'a rien à voir avec notre amour ou non des animaux, mais est plutôt reliée à des questions de santé et de sécurité. Il peut y avoir des problèmes liés aux allergies et aux blessures potentielles.

SURVEILLANCE DANS LA COUR D'ÉCOLE

Un petit rappel aux élèves qui ne fréquentent pas le service de garde : le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 8 h 10 et 8 h 20** et le midi **entre 13 h et 13 h 10**, car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. De plus, le matin et le midi, il n'y a pas de surveillance au parc. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attitrées à chaque groupe d'âge.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WEB POUR LES INFOS DE LA RENTRÉE

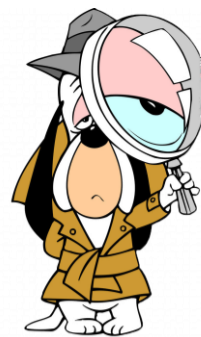
Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse <http://lesjeunesdecouvreurs.csp.qc.ca> ou celui de la commission scolaire en cliquant sur www.csp.qc.ca. Vous y trouverez l'Info-rentree 2018-2019, soit des **renseignements utiles sur le transport scolaire (onglet : Info Autobus), les fermetures d'écoles lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!**



Impatients de vous communiquer notre enthousiasme débordant, toute l'équipe de l'école Les Jeunes

Découvreurs vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2018-2019 et un bon mois de septembre à tous!

La direction

L'alizé



2018		septembre		
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
27	28	29 RENCONTRE PARENTS 1er année	30	31
03 CONGÉ	04	05	06	07 SPECTACLE pour TOUS à l'école "Recto-verso avec Fredo"
10	11 Rencontres parents (TOUS sauf préscolaire et 1re année) 18h30 gymnase 19h00 en classe 20h15 AGA gymnase	12	13	14
17	18	19	20	21 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
24  PHOTO SCOLAIRE	25 CE 19H À 21H30	26 RENCONTRE PARENTS préscolaire 19h	27	28  PHOTO SCOLAIRE